

Greffes d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques (Section 6 du Chapitre 3 du Titre 2 du Livre 1er de la Partie 6 du CSP)

20/07/2005

PARTIE VI

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE SANTÉ

LIVRE 1er

Etablissements de santé

TITRE II

ÉQUIPEMENT SANITAIRE

Chapitre III

Conditions d'implantation de certaines activités de soins et des équipements matériels lourds

Section 6 - Greffes d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques